



# CHAMPIONNAT INTERCLUBS DE LA LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

**Règlement complémentaire pour les promotions**

**Nota: La promotion correspond à la dernière division de chaque catégorie**

# Formule promotion 2024

- 29 équipes sont inscrites chez les Messieurs et 19 chez les Dames
- Afin de permettre à tous les clubs inscrits de pouvoir participer à cette compétition, la formule pour la dernière division chez les Messieurs et les Dames a du être adapté.
- La promotion Messieurs sera composée de 5 équipes et la promotion Dames de 3 équipes.
- Le nombre de rencontres par équipe sera de 4 soit autant que la majorité des équipes des divisions supérieures.
- Les dates des rencontres restent identiques à ce qui est prévue dans le règlement de l'épreuve.



# Formule promotion Dames

- Poule de 3 clubs: Mennechy Chevannes, Rosny et Saint Aubin
- Matches aller-retour sur 6 journées
- 1 club exempté à chaque journée
- Le 1<sup>er</sup> de la poule pourra être éligible à un surclassement de division pour l'édition 2025

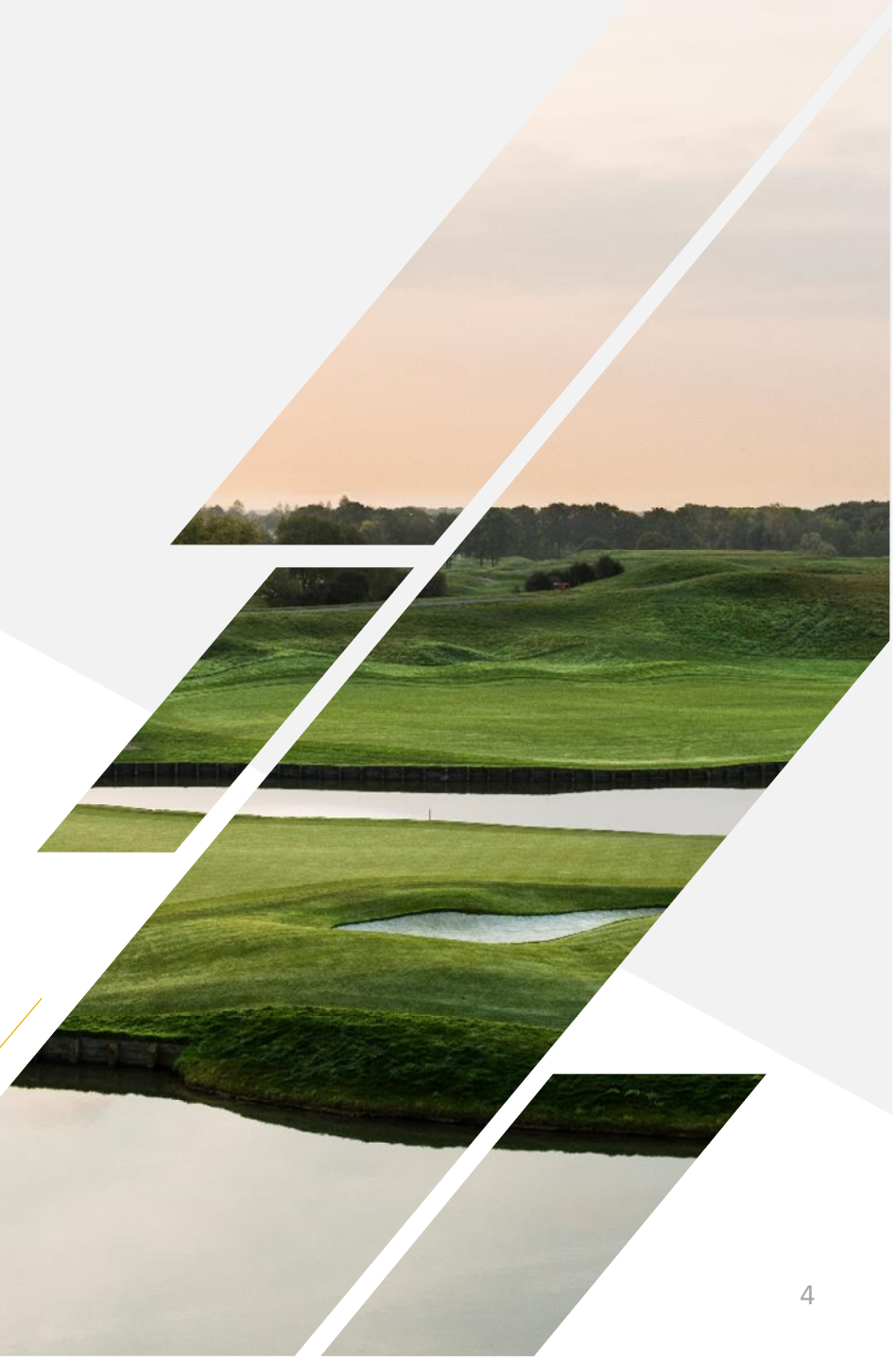
<b>DATE</b>	<b>CLUB RECEVANT</b>	<b>CLUB VISITEUR</b>
Dimanche 04 Février	<b>SAINT AUBIN</b>	<b>ROSNY</b>
Dimanche 11 Février	<b>MENNECY CHEVANNES</b>	<b>SAINT AUBIN</b>
Dimanche 25 Février	<b>ROSNY</b>	<b>MENNECY CHEVANNES</b>
Dimanche 17 Mars	<b>ROSNY</b>	<b>SAINT AUBIN</b>
Dimanche 07 Avril	<b>SAINT AUBIN</b>	<b>MENNECY CHEVANNES</b>
Dimanche 21 Avril	<b>MENNECY CHEVANNES</b>	<b>ROSNY</b>



# Formule promotion Messieurs

- Poule de 5 clubs: Lésigny Corbuches , Cergy, Forges les Bains, Gonesse et Mennecy Chevannes
- Pas de matchs aller-retour (similaire à la Coupe de Paris)
- Chaque club reçoit 2 fois et se déplace 2 fois
- 5 journées avec 1 club exempté à chaque journée
- Le 1<sup>er</sup> de la poule pourra être éligible à un surclassement de division pour l'édition 2025

<b>DATE</b>	<b>CLUB RECEVANT</b>	<b>CLUB VISITEUR</b>
Dimanche 04 Février	<b>MENNECY CHEVANNES</b>	<b>FORGES LES BAINS</b>
	<b>GONESSE</b>	<b>CERGY</b>
Dimanche 11 Février	<b>FORGES LES BAINS</b>	<b>LESIGNY CORBUCHES</b>
	<b>GONESSE</b>	<b>MENNECY CHEVANNES</b>
Dimanche 25 Février	<b>LESIGNY CORBUCHES</b>	<b>GONESSE</b>
	<b>CERGY</b>	<b>MENNECY CHEVANNES</b>
Dimanche 17 Mars	<b>MENNECY CHEVANNES</b>	<b>LESIGNY CORBUCHES</b>
	<b>CERGY</b>	<b>FORGES LES BAINS</b>
Dimanche 07 Avril	<b>LESIGNY CORBUCHES</b>	<b>CERGY</b>
	<b>FORGES LES BAINS</b>	<b>GONESSE</b>



# Ajout spécifique au règlement de la promotion

**Les clubs en promotion doivent appliquer le règlement de l'épreuve** (même formule de jeu, même nombre de points attribués...).

Les matchs et les rencontres peuvent être partagées, il n'y a pas de playoff.

Dans le cas d'une égalité pour la 1<sup>ère</sup> place au terme de toutes les rencontres, le départage s'effectue selon les critères suivants:

1°) : nombre total de points de match de la Poule.

2°) : nombre total de points de match obtenus dans les rencontres des clubs à égalité.

3°) : nombre total de 'points obtenus' dans les foursomes des rencontres concernant uniquement les clubs encore à égalité après le critère précédent

